

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 42649

présenté par

M. Mélenchon, M. Coquerel, M. Bernalicis, Mme Autain, Mme Fiat, M. Larive, M. Lachaud,
M. Corbière, Mme Panot, M. Quatennens, M. Prud'homme, Mme Obono, Mme Ressiguiet,
Mme Taurine, M. Ruffin, Mme Rubin et M. Ratenon

à l'amendement n° 39207 de Mme Cazebonne

ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.